

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2022

Le 3 octobre 2022 à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la présidence de Madame Denise GILS.

Présents : ALLIER Stéphane, DUMAS Joële, GILS Antoine, LAPEYRE Denis, MERCIER Lorna, MERICKSKAY Sylviane, RICHELME-DAVID Suzanne, SALASCA Claudine, SOULIÉ Françoise.

Absents excusés : COSTE Philippe donne procuration à SOULIÉ Françoise,
ESTEBAN Michel donne procuration à MERCIER Lorna,
JUPILLE Jacky donne procuration à GILS Denise,
VILA Léone donne procuration à LAPEYRE Denis,
PERRUTEL Robert.

Madame DUMAS Joële a été nommée secrétaire.

Monsieur BARTHAS Pierre, secrétaire général, est désigné auxiliaire de séance.

Avant la séance, Monsieur JARRY présente le logiciel « NOVALYS » qui est un moyen de communication entre Élus.

APPROBATION COMPTE RENDU

Le compte rendu du 5 septembre 2022 est approuvé à la majorité (1 abstention).

PRÉEMPTIONS

- Maison d'habitation 18 chemin de la Ginestière appartenant à Monsieur GISBERT Laurent.
La commune ne souhaite pas user de son droit de préemption.

SIC

Madame le Maire informe que deux nouvelles communes souhaitent adhérer au SIC (Syndicat Intercommunal de Cylindrage du Haut Minervois) : VILLALIER et PRADELLES-CABARDÈS.

À la suite de l'avis favorable de la commune et des autres communes adhérentes, la demande est validée.

PLU

Compte-rendu de la commission :

- Recensement des logements vacants à vérifier par la commission : 125 (source INSEE). Soit un potentiel de 31,29%. Les « dents creuses » (terrains non construits dans l'espace urbain) représentent 1,6 hectare, et les jardins environ 2,7 hectares. Les éléments étudiés, par le cabinet d'architecture et les services du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Carcassonne Agglo, préconisent une extension du PLU possible préconisée d'environ 3 hectares.
- Les courriers de demande de classement de terrain en zone constructible de la part des particuliers ont été recensés. L'architecte en charge du PLU établira le compte-rendu des possibilités d'extension.

COMMISSION TRAVAUX

- Le revêtement des rues des Tuileries d'Affiac, à la suite des travaux d'effacement du réseau électrique, est reporté dans l'attente de travaux d'assainissement nécessaires prévues par Carcassonne Agglo.
- Chemin du Moulin Nouvel : réfection prévue sur la partie communale.

- Chemin de Pautard : une partie sera bétonnée pour stabiliser la voie. Un avaloir sera mis en place au milieu de la descente. Un devis a été établi par le SIC pour la réfection du fond du chemin et la reprise de la moitié de la dalle béton existante.
 - SYADEN :
 - o Eclairage public : tranche en attente de réalisation lotissement la Gravette et changement des luminaires entrée Ouest de PEYRIAC. Un nouveau dossier de demande sera déposé pour 2023 ;
 - o Effacement de réseau électrique ; deux dossiers ont été déposés en 2022 :
 - Place Anatole France
 - Rue des Écoles
- Ces programmes d'effacement de réseau impliquent également le remplacement des luminaires qui sont fixés sur les poteaux électriques.

Un bilan financier d'investissement est nécessaire avant toute programmation. Il est rappelé que les travaux de voiries réalisés par le SIC en 2021 et la tranche 2022 à venir seront financés par un emprunt contracté par le SIC ; la commune remboursera l'annuité de cet emprunt sous forme d'une participation financière à la section de fonctionnement.

RESSOURCES HUMAINES

Madame le Maire rappelle que l'agent technique chargée des ménages est actuellement en arrêt de maladie jusqu'au 3 octobre. Elle doit solder ses congés annuels qu'elle n'a pas pu prendre pendant cette période. Madame le Maire propose donc de prolonger le contrat de l'agent technique contractuelle qui la remplace, pour couvrir toute cette période jusqu'au 28 novembre 2022. Au-delà de cette période, il serait souhaitable d'affecter cet agent à l'entretien des espaces verts à raison de 10 heures par semaine. Ces travaux de nettoyage étaient effectués auparavant par un employé de l'Association Entraide.

CARCASSONNE AGGLO

Madame le Maire diffuse au Conseil Municipal le compte -rendu d'activité 2021 de Carcassonne Agglo.

BOULANGERIE

À la suite de la fermeture de notre boulangerie « Fleur de Boulange », Madame le Maire informe qu'elle a pris contact auprès du boulanger-pâtissier du « Fournil d'Émile » de RIEUX-MINERVOIS qui a accepté d'ouvrir un dépôt de pain et viennoiseries dans le local de l'ancienne fleuriste, avenue Pasteur.

La séance est levée à 20h30.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 à 18h30